

INCLUSION FINANCIERE



Echos des bénéficiaires des produits Fnf

KAMASSA Ama :
« Ce crédit m'a permis donc de louer ce petit local et d'acheter une première machine »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNF", il est partagé avec vous les témoignages de madame KAMASSA Ama,...

PAGE 2

ECONOMIE



Umoa-titres

Le Togo à la recherche de 20 milliards CFA ce 4 octobre

Après avoir annulé son Bon assimilable du trésor qui devait lui permettre de recueillir sur le marché financier régional la somme de 15 milliards CFA le vendredi 20 septembre, le Togo retourne sur le marché financier sous régional ce 4 octobre. Cette fois-ci le pays est à la recherche de 20 milliards CFA...

PAGE 5

Pour ceux qui veulent créer une station radio privée

La Haac a lancé un appel d'offres

La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), veut autoriser l'installation et l'exploitation de nouvelles stations de radiodiffusion privées au Togo...

PAGE 11

Portrait

Sandra Ablamba JOHNSON, l'ange gardien des entreprises au Togo

Quand on rencontre Sandra Ablamba Johnson, sa simplicité au naturel est déconcertante. Et pourtant, il s'agit pourtant de l'un des hauts fonctionnaires les plus écoutés du pays. Ministre déléguée, conseillère du chef de l'Etat en charge du Climat des affaires...



PAGE 7



Entretien avec Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

« Le dialogue social crée un climat propice aux investissements »

Dans une récente interview qu'il a accordée au magazine Economies Africaines, Gilbert B. Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale, mesure l'importance des réformes mises en œuvre par son département.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Guterres : « Nous avons l'obligation de tout faire pour mettre fin à la crise climatique »

A l'ouverture du Sommet Action Climat lundi au siège des Nations Unies à New York, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a lancé un vibrant appel à l'adresse des dirigeants du monde, leur rappelant qu'ils avaient l'obligation « de tout faire pour mettre fin à la crise climatique ». « Si nous ne changeons pas d'urgence nos modes de vie, nous mettons en péril la vie elle-même », a déclaré M. Guterres dans un discours devant des dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement participant à ce sommet. « La science nous dit qu'avec notre trajectoire actuelle, nous devons faire face à un réchauffement global d'au moins 3 degrés Celsius d'ici la fin du siècle. Je ne serai pas là, mais mes petites-filles le seront. Et vos petits-enfants aussi. Je refuse d'être complice de la destruction de leur maison...

PAGE 3

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

1 kg ; 5 kg ; 25 kg ; 50 kg

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Etats-Unis Les démocrates lancent une procédure de destitution contre Donald Trump</p>  <p>P 4</p>	<p>Umoa-titres Le Togo à la recherche de 20 milliards CFA ce 4 octobre</p>  <p>P 5</p>	<p>Huile de palme Laquelle devez-vous privilégier pour votre santé ?</p>  <p>P 10</p>
---	--	---	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

KAMASSA Ama : « Ce crédit m'a permis donc de louer ce petit local et d'acheter une première machine »

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", il est partagé avec vous les témoignages de madame KAMASSA Ama, la quarantaine et qui grâce à l'appui du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) via son crédit AJSEF a réussi à ouvrir son atelier de couture. Aujourd'hui c'est avec fierté qu'elle gère au quotidien son activité génératrice de revenus. Reportage...

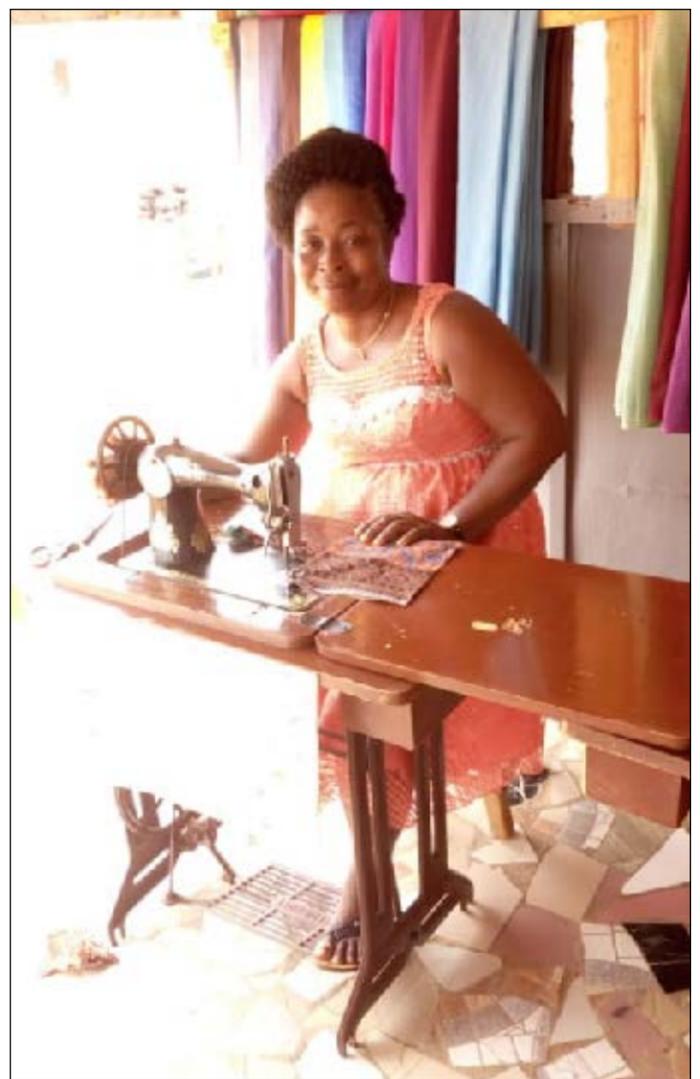
En décidant il ya plusieurs années d'apprendre le métier de couture, KAMASSA Ama voulait avant tout réaliser un rêve de jeune fille, celui de devenir une grande styliste modéliste. Ainsi, durant sa formation, notre jeune quarantenaire s'appliquera de son mieux afin de sortir nantie de son diplôme de fin de formation. Assise sur la terrasse de son atelier qui offre sur une grande artère de la ville de Lomé, Ama nous raconte non sans nostalgie son parcours, un parcours certes difficile mais qu'elle a su surmonter après s'être armée de courage, de patience mais aussi et surtout du travail bien fait.

" Je me suis, comme la majorité d'artisans, confronté au problème de sources de financement

pour passer à la réalisation de mes rêves. Comme vous le savez, il est assez difficile pour les jeunes artisans que nous sommes de pouvoir contracter des crédits classiques auprès des Institutions de Microfinance, encore moins auprès des banques. Il nous faut forcément une facilitation pour que ça soit possible. Il était question de rechercher de quelles facilités je pourrai bénéficier afin de contracter un microcrédit sans garantie réelle ni matérielle. C'est ainsi qu'il m'a été conseillé de me rapprocher d'une Institution de Microfinance afin de me renseigner sur les différentes opportunités qui existent. Très vite, je me suis rendu à PADES Microfinance et je leur expliqué ma situation." Pour Ama, toutes les

opportunités sont à saisir, car il est question de mettre toutes les chances de son côté afin de pouvoir obtenir un microcrédit.

" J'ai suivi avec assez d'assiduité toutes les étapes devant me conduire à l'obtention du crédit. C'est donc à l'issue de cette formation rigoureuse que j'ai obtenu un crédit d'un montant de 300.000 FCFA. Ce crédit m'a permis donc de louer ce petit local et d'acheter une première machine. Désormais installée dans mon atelier, c'est progressivement que j'arrive à tirer mon épingle du jeu, et je gagne la confiance de ma clientèle. Je m'efforce d'offrir des prestations de qualité. Vous savez, Lomé étant devenu une ville où la mode vestimentaire a pris le dessus, en tant que couturière, je dois être en mesure d'être à la hauteur des attentes de mes clientes, étant donné que la concurrence est très rude. Je me dis que chacun doit pouvoir prendre ses responsabilités, pour peu d'avoir un coup de pouce financier et exercer une



KAMASSA Ama

activité génératrice de revenus. Ce faisant, on renforce non seulement son autonomie, mais aussi chacun contribue à sa manière à consolider l'économie nationale." **KD**

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... et de leur seule maison », a-t-il ajouté. « Je ne serai pas un témoin silencieux du crime de condamner notre présent et de détruire leur droit à un avenir durable. C'est mon obligation - notre obligation - de tout faire pour mettre fin à la crise climatique avant qu'elle n'entraîne notre fin. Le temps presse. Mais ce

n'est pas trop tard ». « Ce n'est pas un sommet sur le climat. Nous avons assez discuté. Ce n'est pas un sommet de négociation sur le climat car nous ne négocions pas avec la nature. C'est un sommet d'action sur le climat », a insisté le Secrétaire général. Il a rappelé que les participants à ce sommet (gouvernements, villes, entreprises, acteurs

financiers) sont venus avec des engagements. A la tribune, la jeune militante suédoise, Greta Thunberg, a lancé une mise en garde aux dirigeants mondiaux : « Mon message est le suivant : nos regards seront braqués sur vous ».

« Ce n'est pas normal. Je ne devrais pas être ici. Je devrais être à l'école

de l'autre côté de l'océan. Pourtant, vous venez à nous, les jeunes, pour vous donner de l'espoir. Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos mots vides », a-t-elle déclaré. « Tous nos écosystèmes sont en train de s'effondrer. Nous sommes au début d'une extinction massive et tout ce dont vous savez parler c'est d'argent. Un conte

de fées de croissance économique. Comment osez-vous ? ».

« Depuis plus de 30 ans, la science est limpide. Comment osez-vous continuer à détourner le regard et venir ici et dire que vous en faites assez quand la politique et la solution requise sont toujours absentes », a-t-elle ajouté.

24heureinfo

Candidature unique de l'opposition

Dr Kuessan prend le contrepied de son ancien allié Fabre

Le feuilleton sur la candidature unique ou non de l'opposition est loin de connaître son dénouement. Après la sortie de l'ancien chef de file de l'opposition et président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) il y a quelques jours, l'on pensait que cette idée était définitivement enterrée. Mais c'est sans compter avec la détermination du Dr Georges William Kuessan, président national du parti Santé du peuple.

Le médecin-politicien persiste et signe : la candidature unique de l'opposition ou rien. Le Dr Kuessan semble être le seul qui y croit vraiment encore. Même les candidats issus de la diaspora ne misent pas sur un probable succès de la candidature unique de l'opposition. En tout cas, cela est tout à fait logique, puisque c'est lui qui a relancé le débat il y a quelques semaines.

Sans une candidature unique de l'opposition et de surcroît d'une personnalité apolitique ou religieuse, l'alternance ne viendra pas en 2020 selon le Dr Georges William Kuessan. Mais comptant sur la nouvelle

réforme constitutionnelle ouvrant la voie à une élection à deux tours, ses collègues de l'opposition dont des ténors n'ont pas du tout envie de sacrifier leurs chances en s'emprisonnant dans une histoire de candidature unique. Il est clair qu'à ce jour, chacun rêve d'un possible second tour face au candidat du pouvoir et de voir toutes les autres forces de l'opposition s'aligner derrière lui.

Alors successivement, ils se sont tous engagés dans le développement d'arguments qui battent en brèche la théorie selon laquelle sans la candidature unique, l'opposition togolaise va droit dans le mur. Jean-

Pierre Fabre qui sur la base des résultats des élections locales affirme toujours bénéficier de la sympathie populaire, ne compte plus perdre son temps dans la recherche d'une solution vouée d'avance à l'échec selon lui.

Mais son ancien allié du Combat pour l'alternance en 2015 (Cap 2015) et de la Coalition des 14 ne veut pas avaler aussi facilement une telle pilule. « La question que je me pose est de savoir ce qui a pu profondément changer en quatre ans et demie pour que l'ANC pense aujourd'hui que la candidature unique n'est plus indispensable », argumente le Dr Kuessan. A l'heure actuelle, le



Dr Georges William Kuessan

président de Santé du peuple ne voit pas concrètement ce que fait l'opposition pour se garantir les meilleures chances pour 2020. « Aujourd'hui, on parle des meilleures conditions d'organisation des élections, mais chacun est dans son coin. Les jours et les semaines

passent, on ne fait rien pour 2020. Tous les partis politiques disent qu'il faut réclamer de bonnes conditions d'organisation des élections. Mais les jours vont passer et on va se retrouver à la veille de cette élection présidentielle », s'est-il plaint mardi dernier.

Edem Dadzie

Entretien avec Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

« Le dialogue social crée un climat propice aux investissements »

Dans une récente interview qu'il a accordée au magazine Economies Africaines, Gilbert B. Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail, de la Réforme administrative et de la Protection sociale, mesure l'importance des réformes mises en œuvre par son département.

Votre département ministériel couvre quatre domaines. Dans le PND 2018-2022, quelle importance revêtent-ils en termes d'objectifs à atteindre ?

Gilbert B. Bawara : Le plan national de développement (PND) reflète une vision et un projet de développement parmi les plus aboutis. C'est la stratégie de développement la plus ambitieuse, la plus consistante, la plus solide

et la plus cohérente dont le Togo ait eu à se doter ces dernières décennies. Ce plan s'appuie sur les réalités du pays, notamment ses potentialités et atouts réels ainsi que sur ses acquis tangibles. La crédibilité et la faisabilité du PND se mesurent à l'aune du bilan et des résultats déjà obtenus par le Togo, dont l'attractivité comme centre régional d'activités bancaires et financières s'affirme

chaque jour davantage. Dans ces conditions, le PND constitue, actuellement et pour toute la période allant jusqu'en 2022, le seul et unique cadre de référence pour toutes les interventions et de tous les efforts des pouvoirs publics, des partenaires techniques et financiers et de tous les autres acteurs de développement, y compris les collectivités locales et les acteurs non étatiques que sont les ONG. Toute initiative, toute action de la société togolaise doit désormais s'inscrire dans la volonté de contribuer à la réalisation du PND et à l'atteinte des objectifs

d'intérêt national poursuivis. Il est donc logique que les missions et actions du gouvernement, en particulier celles des départements ministériels, dont le mien, s'inscrivent scrupuleusement et rigoureusement dans le cadre des axes stratégiques et des objectifs du PND. Concrètement, quelles en sont les implications pour votre ministère ?

La paix sociale, la cohésion de la société togolaise, le développement du pays et le bien-être de la population figurent parmi les objectifs et finalités

ultimes de l'action que mène le gouvernement dans le cadre de la vision et du projet de société du président Faure. On ne peut atteindre ces objectifs et finalités sans un esprit et une culture d'ouverture et de dialogue avec l'ensemble des acteurs et des composantes de la société togolaise. D'où l'importance déterminante d'un dialogue soutenu et fécond avec les partenaires sociaux pour promouvoir la concorde nationale et créer un environnement de ...

Suite à la page 11

Etats-Unis**Les démocrates lancent une procédure de destitution contre Donald Trump**

Alors que la présidente des démocrates à la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, était réticente à lancer une telle procédure depuis plusieurs mois qu'elle était réclamée, les pressions des dernières 24 heures l'en ont convaincue. Dans une déclaration historique mardi 24 septembre 2019, Nancy Pelosi a annoncé l'ouverture d'une enquête en vue d'une destitution de Donald Trump, qui a « trahi son serment de président, la sécurité nationale et l'intégrité des élections ».

C'est un incroyable revirement pour Nancy Pelosi, qui avait résisté depuis des mois à cette décision, malgré les appels répétés de son aile gauche. L'opinion publique, disait-elle, y est hostile, après les mauvais souvenirs du cirque autour de la procédure visant Bill Clinton avec l'affaire Monica Lewinsky. Tout comme les républicains qui contrôlent le Sénat. Lancer ce type de procédure risque donc de s'avérer ruineux en termes électoraux, surtout pour les élus démocrates

vulnérables dans des circonscriptions centristes. Mais les nouvelles révélations, ces derniers jours, l'ont fait apparemment changer d'avis. Donald Trump, selon la plainte d'un lanceur d'alerte, a fait pression lors d'une conversation téléphonique en juillet sur le président ukrainien pour qu'il essaie de déterrer des informations compromettantes sur Hunter Biden, le fils de Joe Biden, membre pendant plusieurs années du conseil d'administration d'un

groupe ukrainien gazier et accusé de corruption. Son père, alors vice-président, avait poussé au limogeage d'un procureur ukrainien considéré comme un ripou notoire par la communauté internationale.

Cette procédure, déclenchée à quelque 400 jours de l'élection présidentielle de novembre 2020, est impopulaire dans les sondages. Et son issue est très incertaine: si l'enquête, menée par la Chambre des représentants à majorité démocrate, aboutit, le



Sénat, contrôlé par les républicains, devra conduire le procès du président, conclu par un verdict. Et il semble peu probable, dans l'état actuel des choses, que suffisamment de sénateurs républicains se tournent contre Donald Trump.

C'est la quatrième fois qu'est initiée cette procédure extraordinaire. Elle a été engagée contre Andrew Johnson et Bill

Clinton, et Richard Nixon a démissionné avant. Aucun des deux présidents n'a été destitué. Il est clair qu'elle va provoquer une énorme bataille politique et juridique qui va monopoliser le débat, aggraver les divisions du pays et avoir des répercussions sur les élections de novembre 2020. Lesquelles? L'avenir nous le dira.

T.M

Gabon/Cour constitutionnelle**Marie-Madeleine Mborantsuo prête serment devant le président Ali Bongo**

Prévue d'abord en janvier, reportée ensuite au 12 septembre en raison de l'absence du président Ali Bongo, la cérémonie solennelle de rentrée de la Cour constitutionnelle a finalement eu lieu ce mardi 24 septembre, présidée par le chef de l'État rentré de son séjour londonien.

Marie-Madeleine Mborantsuo, la présidente de l'institution, a prêté serment avec les huit autres juges de la Cour dont trois sont nouveaux. Elle a été reconduite pour un nouveau mandat de neuf ans. Mais cette fois, ce sera son dernier puisque depuis la révision constitutionnelle de 2018, il s'agit d'un mandat unique.

C'est au nom de ses compétences et de son expérience - elle qui préside la plus haute juridiction du pays depuis sa création en 1991, que Marie-Madeleine Mborantsuo a été reconduite le 7 août par décret présidentiel.

Originaire de la province du Haut-Ogooué, le fief de la famille Bongo, Marie-Madeleine Mborantsuo est considérée comme la gardienne du temple, même si elle a toujours assuré, dans plusieurs interviews, ne pas défendre les intérêts de la famille Bongo.

En 2016, c'est elle qui avait annoncé les résultats définitifs de la présidentielle. Depuis l'AVC du président gabonais,



c'est elle qui a déclaré « l'indisponibilité temporaire du chef de l'État », quand les opposants demandaient la vacance, au point que certains l'ont surnommée « la régente ».

Lors de cette cérémonie, la parole du chef de l'État fut rare. Il s'est contenté d'ouvrir l'audience de prestation de serment des juges constitutionnels, puis a laissé la parole au greffier de la Cour qui a lu les décrets. Une vingtaine de minutes au cours desquelles les juges ont prêté serment avant que le président gabonais ne clôture l'audience.

Étaient également présents le président du Conseil constitutionnel du Cameroun, la présidente de la Cour constitutionnelle de République centrafricaine et le président du Tribunal constitutionnel de Guinée

équatoriale. En revanche, le directeur de cabinet du président gabonais, Brice Laccruche Alihanga, n'a pas participé à la cérémonie.

Des rumeurs avaient fait état de dissensions avec le clan de la première dame et du directeur de cabinet, Brice Laccruche Alihanga. Mais une source proche de la présidence dément ces informations et fait plutôt remarquer que Fabrice Andjou, qui occupe depuis 2017 le poste très important de directeur général du Budget et des Finances publiques (l'ordonnateur des dépenses publiques du Gabon), est un ami très proche de Brice Laccruche Alihanga. Fabrice Andjou est le fils de Marie-Madeleine Mborantsuo et de l'ancien président Omar Bongo.

T.M

Côte d'Ivoire**La composition de la nouvelle CEI dévoilée**

Les personnalités composant la nouvelle Commission électorale indépendante (CEI) ont été nommées mercredi 25 septembre en Conseil des ministres. À un an de la présidentielle, leur tâche s'annonce déjà délicate.

C'est depuis le bastion d'Henri Konan Bédié, son ancien allié devenu adversaire, que le président Alassane Ouattara a décidé de nommer les membres composant la nouvelle Commission électorale indépendante (CEI). Ceux-ci ont été désignés lors du Conseil des ministres qui s'est tenu mercredi 25 septembre à Dimbokro, au centre du pays, fief du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) - mais aussi ville natale de l'actuel président ivoirien.

15 personnalités, contre 17 pour la précédente commission, composent cet organe clé dans l'organisation des élections de 2020. Parmi elles, trois siégeaient déjà lors des présidentielles de 2010 et 2015 : Sourou Koné, choisi par le président de la République, Marguerite Yoli Bi-Koné, désignée par la société civile, et Alain Dogou, sélectionné par une partie de l'opposition - dont

la frange du Front populaire ivoirien (FPI) dirigée par Pascal Affi N'Guessan. Deux autres sièges réservés aux opposants seront occupés par Henriette Lagou, candidate malheureuse à la présidentielle de 2015, et Daudet Yapi Yapo, l'ancien maire de Yakassé-Attobrou. Un grand absent est à signaler : Youssouf Bakayoko, président de la CEI depuis 2010, personnage très contesté par l'opposition. Cela ne devrait toutefois pas suffire à calmer le courroux d'une large partie des opposants, qui ont d'ores et déjà annoncé qu'ils ne reconnaîtraient pas cette instance. Un mécontentement qui fait craindre de fortes tensions lors de l'élection présidentielle d'octobre 2020 - une échéance majeure pour le pays, dix ans après la crise post-électorale qui avait causé plus de 3 000 morts.

Avec Jeune Afrique



Umoa-titres**Le Togo à la recherche de 20 milliards CFA ce 4 octobre**

Après avoir annulé son Bon assimilable du trésor qui devait lui permettre de recueillir sur le marché financier régional la somme de 15 milliards CFA le vendredi 20 septembre, le Togo retourne sur le marché financier sous régional ce 4 octobre. Cette fois-ci le pays est à la recherche de 20 milliards CFA.

Cette opération, (des obligations assimilables au trésor public) est émise par l'État togolais à travers le trésor public et sous la responsabilité du ministère de l'Economie et des Finances. Elle a pour objectif de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue



Hawa Cissé Wagué et Selom Klassou

d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. La valeur nominale de cette émission est fixée à 10 000 FCFA pour une durée de 3 ans. Son taux d'intérêt est

de 6,25%. « Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux

d'intérêt de 6,25% l'an dès la première année », rappelle l'agence Umoa-Titres. En ce qui concerne le paiement des intérêts, il se fera par an sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.

Umoa-Titres précise que les revenus perçus sur Obligations assimilables du trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant au Togo. Quant aux non-résidents, ils sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.

Félix Tagba

Entretien avec Noel Bataka, ministre de l'Agriculture**« Nous voulons renforcer la compétitivité de nos produits locaux »**

Dans un entretien accordé au magazine Economies Africaines, le ministre de l'Agriculture et de la Production animale et halieutique Noël Koutéra Bataka parle des initiatives visant à renforcer la compétitivité des produits locaux togolais. Il revient entre autres sur la stratégie de développement des pôles de transformation.

Economies Africaines : Le secteur agricole contribue à hauteur de 40 % au PIB et figure en bonne place dans les priorités du Programme national de développement (PND) 2018-2022. Quels sont les objectifs fixés par votre gouvernement en matière de transformation agricole locale ?

Noël K. Koutéra Bataka : Le secteur agricole constitue effectivement le principal moteur de l'économie togolaise, avec 40 % de contribution à la richesse nationale et 20 % en moyenne de recettes d'exportation générées par an. C'est le secteur qui concentre également le plus grand potentiel en termes d'opportunités d'affaires et de création rapide d'emplois et de richesses, particulièrement pour les jeunes et les femmes. Le PND a pour objectif la transformation structurelle de l'économie togolaise pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois.

Le secteur agricole regroupe 70 % de la population active, raison pour laquelle le gouvernement lui accorde une place de choix dans le PND, notamment en son axe 2 portant sur le développement des pôles de transformation, notamment agricole. La stratégie adoptée par le gouvernement est le développement des agropoles. La première, qui sera lancée incessamment, est le projet de transformation agroalimentaire dans le bassin de la Kara, où le chef



Noël K. Bataka

de l'État a d'ailleurs effectué une visite le 27 février dernier afin de mobiliser les acteurs concernés. Pour cette agropole, le gouvernement a misé sur des filières de substitution aux importations (riz, maïs, soja, poulet de chair, poisson) et d'exportation (noix de cajou et sésame). L'objectif visé est d'augmenter la part des produits agricoles transformés sur place de 19 % à 40 % grâce aux investissements privés dans l'agro-parc, tout en renforçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en créant de la richesse et des emplois.

Les projections de transformation selon les filières promues sont : 90 000 tonnes de riz paddy/an, 15 000 tonnes de maïs/an, 10 000 tonnes de soja/an, 20 000 tonnes de provende/an, 2 millions de poulets de chair/an, 10 000 tonnes de noix de cajou/an et 10 000 tonnes

de sésame/ an. Des actions visant à soutenir les PME et les très petites entreprises de transformation seront menées. Il faut noter que le tissu industriel est dominé par la transformation artisanale des produits agricoles, une activité menée majoritairement par les femmes et qu'il convient d'encadrer et de développer. Cet appui devrait permettre à terme de faire de ces primo-entrepreneurs des PME, ce qui aura pour avantage de contribuer à la création d'emplois.

L'agriculture et l'aquaculture sont des secteurs majeurs de l'économie du pays en matière de création d'emplois. Quel sera en la matière l'impact du nouveau port de pêche devant contribuer à l'augmentation des revenus des pêcheurs et à l'amélioration de leurs

conditions de vie ?

La production halieutique contribue aujourd'hui à hauteur de 3,6 % à la formation du produit intérieur brut agricole (PIBA). Mais la marge de progression pour combler le gap de la demande du marché domestique reste encore très importante : seuls 40 % des besoins nationaux sont couverts. Au cours de la dernière décennie, la pêche maritime a constitué entre 73,3 % et 81,6 % des productions halieutiques nationales, soit en moyenne 20 000 tonnes de poisson par an, avec 18 000 tonnes issues du port de pêche. Mais le renforcement des capacités d'accueil du port autonome de Lomé a entraîné une réduction de 30 % du bassin du port de pêche. Donc, l'aménagement du nouveau port de pêche vise à augmenter les capacités d'accueil des acteurs et à intensifier les activités de pêche maritime, avec la mise en place des infrastructures adéquates de débarquement, de conservation et de vente des produits de pêche. Les retombées économiques attendues sont assez encourageantes. Près de 8 000 emplois seront sécurisés et consolidés : 3 000 pêcheurs, 1 500 mareyeuses et 3 500 transformatrices de poissons. En plus, 5 000 emplois directs seront créés par le développement des activités connexes, notamment la réparation des moteurs hors-bord, la réparation des filets, la vente de matériel de pêche, la restauration, les services financiers (IMF), l'entretien des installations, le traitement des poissons, la fabrication et la vente de glace, etc. En outre, cette nouvelle

infrastructure devra contribuer à l'intégration à l'économie bleue du circuit de commercialisation de la pêche artisanale, ainsi qu'à l'amélioration non seulement des revenus des acteurs mais aussi de la salubrité et de la qualité des produits. En somme, ce pan de l'économie nationale offre d'importantes opportunités d'affaires et de création de richesses.

Quelle est votre feuille de route d'ici à 2020 ?

Il nous faut opérationnaliser la première agropole et le projet de transformation agroalimentaire du Togo avec la promotion des entreprises agricoles et agroalimentaires, des micro-entreprises et des PME-PMI agricoles, poursuivre la structuration des chaînes de valeur à travers le profilage des acteurs et leur organisation en interprofessions agricoles, accroître le volume de financement et celui des services assurantiels pour les acteurs des chaînes de valeur agricoles, particulièrement les producteurs agricoles, afin de progresser vers l'atteinte de l'objectif de 5 % de financement bancaire au secteur agricole par le renforcement et l'extension des interventions du Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risque (MIFA) créé par le gouvernement, et enfin développer le contrôle qualité et la mise en place d'un processus de certification des produits agricoles et agroalimentaires selon les normes et standards requis en vue de renforcer la compétitivité de nos produits locaux.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE – Ministère de l'Économie et des Finances

Avis de pré-qualification international dans le cadre des privatisations de la BTCI et de l'UTB



Le Gouvernement de la République togolaise, représenté par le Ministère de l'Économie et des Finances, a décidé de procéder à la présélection d'investisseurs pour les privatisations de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (« **BTCI** ») et de l'Union Togolaise de Banque (« **UTB** ») dans le cadre de sa politique de libéralisation de l'économie et son désengagement du secteur bancaire.

La BTCI et l'UTB, avec des totaux de bilan de 198 milliards de FCFA et de 281 milliards de FCFA respectivement, au 31 décembre 2018, disposent de larges réseaux sur toute l'étendue du territoire. Elles proposent à leur clientèle respective (particuliers et entreprises) des produits et services adaptés et attractifs, leur permettant de compter parmi les banques togolaises de référence avec une large clientèle et des fonds de commerce prestigieux.

Le Gouvernement de la République togolaise a l'intention de céder ses participations et/ou d'ouvrir la majorité du capital de la BTCI et de l'UTB à des investisseurs stratégiques disposant de solides compétences bancaires et financières qui permettent à ces banques de réaliser leur plein potentiel pour poursuivre leur développement et contribuer ainsi au développement économique du pays.

A cet effet, le Gouvernement de la République togolaise, par le présent avis, lance un appel à pré-qualification aux investisseurs pouvant être intéressés (les « Soumissionnaires ») pour leur participation aux processus de pré-qualification de Soumissionnaires dans le cadre de la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB.

La sélection des Soumissionnaires s'effectuera en deux étapes par le biais d'un processus d'appel d'offres. Les Soumissionnaires sont donc invités, en premier lieu, à se pré-qualifier afin de participer aux processus d'appel d'offres finaux. Seuls les Soumissionnaires pré-qualifiés pourront participer à cette deuxième étape. La liste des critères de pré-qualification, des déclarations requises et des documents nécessaires est incluse dans le dossier de pré-qualification auquel cet avis est assujéti.

Les candidats pourront se procurer le dossier de pré-qualification disponible dès le **30 septembre 2019** auprès de l'une des personnes indiquées ci-après :

Monsieur Ekpao Adjabo
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)
Ministère de l'Économie et des Finances
Immeuble CASEF - BP 3521 Lomé - Togo
Tél. : + 228 22 21 27 54 - E-mail : ekpao.adjabo@finances.gouv.tg

Monsieur Stéphane de Vaucelles
Associé-Gérant - Compagnie Financière CADMOS
Rond Point Schuman 11 - 1040 Bruxelles - Belgique
Tél. : + 32 2 256 75 57 - Fax : + 32 2 256 75 03
E-mail : stephanedevaucelles@cadmos.eu

Monsieur Toussaint de Souza
Associé - KPMG Côte d'Ivoire
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Immeuble Woodin Center, Avenue Noguès Plateau, 01 BP 3172
Tél. : + 225 20 22 57 53 - Fax : + 225 20 21 42 97
E-mail : odesouza@kpmg.ci

La demande devra être effectuée par courrier ou par e-mail et devra préciser qu'il s'agit d'une « Demande des Dossiers de Pré-qualification pour la BTCI et/ou l'UTB ». Les dossiers seront expédiés sous pli spécial et l'organisme expéditeur ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.

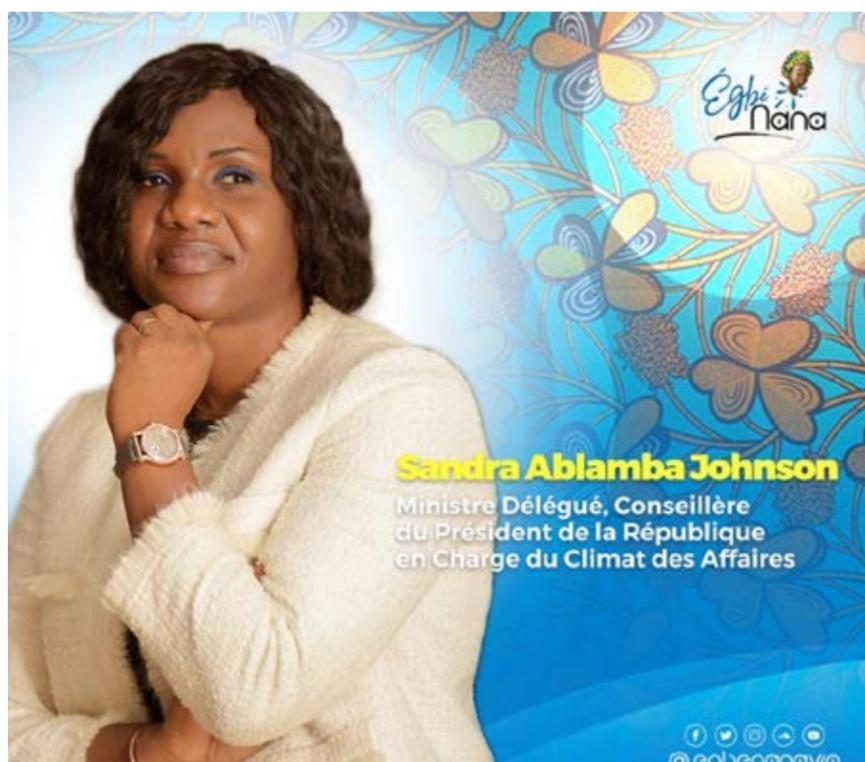
Les demandes de pré-qualification qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées au plus tard le **22 novembre 2019 à 10 h 00 TU** au Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, dont l'adresse est mentionnée au paragraphe précédent, portant expressément la mention « **Demande de Présélection pour la privatisation de la BTCI et/ou de l'UTB** ».

Le Gouvernement de la République togolaise se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute demande reçue en dehors de la date limite de soumission indiquée préalablement.

Les Soumissionnaires seront informés de la suite donnée à leur candidature dans les conditions et selon les modalités prévues par le dossier de pré-qualification.

Sandra Ablamba JOHNSON, l'ange gardien des entreprises au Togo

Quand on rencontre Sandra Ablamba Johnson, sa simplicité au naturel est déconcertante. Et pourtant, il s'agit pourtant de l'un des hauts fonctionnaires les plus écoutés du pays. Ministre déléguée, conseillère du chef de l'Etat en charge du Climat des affaires depuis 2017 ; laquelle cellule est logée au cabinet du président de la République togolaise et placée sous son autorité directe. Sa cellule a pour mission de « coordonner les efforts interministériels pour une meilleure efficacité de l'action gouvernementale dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires ».



Sandra Ablamba Johnson
Ministre Délégué, Conseillère
du Président de la République
en Charge du Climat des Affaires

Climat des affaires ? Le terme, qui peut paraître abscons, mais il recouvre les lois et règlements qui réduisent les entraves de faire commerce. Au niveau international, il est matérialisé par le rapport « Doing Business » de la Banque mondiale qui mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 190 économies et dans certaines villes au niveau infranational et régional. Le Togo était dans les profondeurs abyssales de ce classement, avec une progression lente voire une courbe faisant des yo-yo. L'arrivée de cette économiste

du développement à la tête de la cellule va entraîner des bouleversements indéniables, salués sur le plan international. Le Togo passe ainsi de a 156ème place à la 135ème, le bond le plus élevé en Afrique, battant même au passage L'Ile Maurice, terre sacrée de l'entrepreneuriat privé sous les tropiques. Un résultat dû à l'amélioration de six indicateurs : la création d'entreprise (47 places), transfert de propriété (57 places), l'accès à l'énergie (1er dans l'UEMOA), le permis de construire, le paiement des impôts, et l'exécution des contrats. Des améliorations qui classent d'emblée le Togo

comme la deuxième économie de l'Uemoa.

Quelques exemples concrets : sur le transport de propriété, fusion des formalités et réduction sensible du coût des droits d'enregistrement et de conservation financière. Ces frais désormais forfaitaires sont abaissés à 35.000 CFA contre 4% de la valeur vénale du bien auparavant. Sur l'indicateur de raccordement à l'électricité (Moyenne tension) les frais ont encore subi une réduction de 50% alors qu'ils étaient réduits de 30% l'année dernière.

Des résultats probants que Sandra Ablamba Johnson accueille avec modestie. « Nous ne nous contentons pas du meilleur classement, mais de la valeur ajoutée que cela apporte au quotidien des Togolais », déclare-t-elle. « Ce qui sous-entend des défis immenses à relever », ajoute ce bourreau de travail au CV impressionnant. Un DESS en économie et développement, de nombreuses publications dans le domaine de l'économie de la santé, l'économie de l'éducation et de la culture.

Son ascension rapide ne lui monte pas la tête quand on sait qu'elle n'a passé que quelques semaines au ministère du Plan, où elle était chargée du Millenium Challenge Corporation, avant de finir à la Coordination de la Cellule. Elle s'y connaît en économie et développement, en macro et micro-économie, pour avoir côtoyé des sommités de la recherche, de Cape Town (Afrique du Sud) à la prestigieuse Oxford, et aussi lors de son passage au Fonds

Monétaire International.

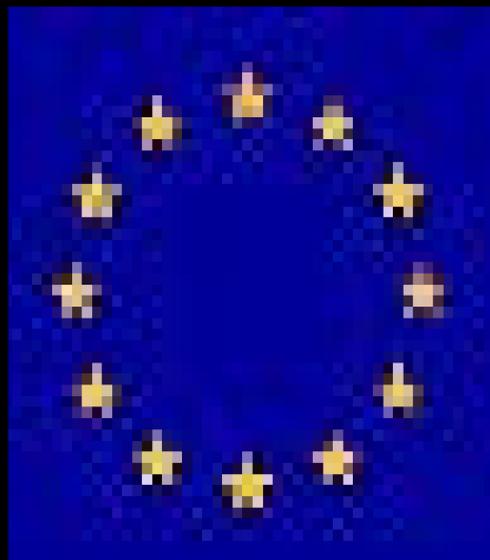
Femme déterminée, Sandra Ablamba Johnson l'est assurément, qui n'ignore pas sa place dans la société voire le symbole, le modèle qu'elle représente dans des institutions genrées où les femmes se doivent de fournir plus d'efforts. Elle est également consciente que les femmes doivent fournir plus d'efforts pour concilier vie de famille et vie professionnelle. « Je voudrais dire aux jeunes filles que la confiance en soi est indispensable pour aboutir dans la vie et qu'elles peuvent avoir les mêmes compétences que les hommes, y compris réussir dans les milieux soi-disant réservés aux hommes », affirme-t-elle.

« La rigueur, l'amour du travail, le travail bien fait, et le don de soi », telle est sa devise. Sandra Ablamba Johnson a un sens inné de la responsabilité, au point de se rendre disponible pour toute personne désirant créer son affaire, y compris pour le plus faible d'entre eux, qui rencontre des problèmes sur le terrain : « Mon téléphone est tout le temps ouvert pour recevoir des appels et intervenir auprès d'un tel pour faire avancer un dossier de création d'entreprise au CFE », avoue cette jeune femme avec le sourire. « N'est-ce pas pour cette mission que je suis nommée, rendre plus efficaces les relations interministérielles ? », ajoute-t-elle.

Plongée dans son rôle de haut-fonctionnaire commis de l'Etat, Sandra Ablamba Johnson ne pense pas moins aux hautes fonctions politiques auxquelles elle pourrait un jour être destinée. « J'apporte mon soutien à mon parti dans les limites de mes capacités et en toute responsabilité », dit-elle modestement.

EDEM PEDANOU

La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



Blague

Dans un village africain, pour dire au revoir à leurs morts, les membres de la famille du défunt lui déposaient de l'argent dans son cercueil.

Toto était invité par un ami et une fois au cimetière, l'oncle dépose 50.000f et dit que cela lui servirait pour faire des achats en cour de route, le second dépose 150.000f et le troisième 700.000f.

Etonné, Toto l'invité sourit, sort son chéquier et fait un chèque de 550.000f le dépose sur le corps et ramasse les les 250.000f et ajoute : « Arrivé là-bas il faut faire le retrait à la banque car la route est très dangereuse, trop de braquages en ces derniers temps

Pensée du jour

"Vous pouvez tromper quelques personnes tout le temps. Vous pouvez tromper tout le monde eu certains temps. Mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout temps."

Abraham Lincoln

Réflexion

Au temps de nos mamans, quand une fille se lève le matin (au plus à 6h) elle va à la douche pour se laver, laver ses dessous obligatoirement, se brosser bien les dents et commence les tâches domestiques (balayage, vaisselle, puiser l'eau ...) Après elle va à la cuisine pour préparer à la famille. Elle reste en pagne et non en slip ou mini-jupe... Mais vous les filles d'aujourd'hui vous vous levez à 11h et sans vous brosser, connexion WhatsApp-Messenger, Face Book, Sms ... La toilette, c'est à 15h Une enquête menée dans plus de 1500 foyers ont déjà prouvé et confirmé. Rien que des filles sexy mais incapables de cuisiner. "Pâte béton ou varicelle, riz ragoût, sauce salée... Or elles aiment poulets braisés, Chawarma...

Votre époux va toujours vous inviter au Restaurant? Quand va-t-il réaliser ses projets ? Vous pensez apprendre tous après le mariage ?

Photo du jour



Vos commentaires sur la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurfrique.com

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 /09/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 22216549
 CENTRE FACE SGGG 22218330
 ND DE MEDJ FACE BYBLOS 22352002
 AMESSIAME BÈ 96329760
 DEO GRATIAS KOTOKOU 22218331
 EMMANUEL KODJOVIKOPÉ 22213098
 SOURCE DE VIE 22224571
 ST KISITO BD. DE KARA 22219963
 LIBERATION AV. LIBÉRATION 2222525
 PROVIDENCE BD. JEAN PAUL II 22266648
 UNIVERS SANTÉ CAMPUS 22618143
 INTERNATIONALE BD. HAHO 22268994
 APOTHEKA KEGUÉ 22615757
 RAUDHA TOGO 2000 91613332
 PHARMACIE 2000 BE 22700169
 CHRIST ROI KAGOMÉ 22274666
 ADIDOGOME ADIDOGOMÉ 22505485
 SILOE APÉDOKOE 90802639
 ACTUELLE SÉGBÉ 22511172
 JAHNAP DJIDJOLÉ 22512286
 VIGUEURAGBALEPEDOGAN 22516330
 DELALI CACAVELI 22250690
 SOLIDARITE AVÉDJI 22503707
 ORCHIDEE LEO 2000 22513040
 APOLLON AVÉDJI 70410107
 ST MICHEL AGOENYIVÉ 22517022
 ST ESPRIT AGOËNYIVÉ 70402906
 APOU ANTOINE AGOËNYIVÉ 22191215
 DIVINA GRACIA AGOËFIOV 93839100
 EXCELLENCE AGOE 22517787
 ZONGO TOGBLEKOPÉ 70452316
 SANGUERA SANGUERA 70428080
 BAGUIDA BAGUIDA 70424777
 AVEPOZO AVEPOZO 22270486

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Musique

Kaporal Wisdom parle à son « Fiston »

Slameur et chanteur togolais, Kaporal Wisdom n'est plus à présenter. L'homme toujours en featuring avec le Saint Esprit a sorti un morceau. Cette fois, ce n'est pas une lettre à sa génération mais plutôt de précieux conseil à quiconque il peut appeler « Fiston », notamment son fils. Dans cet opus baptisé « Fiston », l'artiste togolais dévoile le côté animal de l'homme. Le rythme n'a pas changé, il est assez posé dans cette chanson également.

Sur une combinaison de piano, de guitare et de violon, l'artiste prodige des conseils à son fiston. Des recommandations sur des réalités d'une société dans laquelle son fils devra grandir pour devenir un vrai homme. « Fiston, viens assieds toi ! Il faut que je te parle Fiston, l'homme est méchant, ils te donneront du coca mélangé gaz oïl pour te faire croire que c'est du miel. Fiston, tu dois être prudent, L'homme est méchant », c'est en résumé le contenu du premier couplet de ladite chanson.

Assez engagé dans son texte, Kaporal décrit avec précision les manigances de l'homme.

Dans son texte, il montre à quel point l'homme est rusé. L'homme est prêt à détruit l'autre pour pouvoir régner en maître.

Dans cette chanson, il traite également la thématique de la femme et l'argent. Pour Wisdom, l'homme est appelé à conquérir deux choses à savoir la femme et l'argent. « Evigne (Mon enfant) dans ton parcours tu seras confronté à aller à la conquête de deux choses : la femme et l'argent. Tu trouveras mille et une femmes. Mais l'habit ne fait pas le moine. Peu sont comme ta mère. Elles ont tout sur leur corps. Mais rien dans leur cœur. Il va falloir que tu choisisses tes compagnies. Va pas avec celui qui te dit que tu as



Kaporal Wisdom

toujours raison même si toi même tu sais que tu as tort », préconise-t-il.

Né en mai 1988 à Goumou-kopé dans la préfecture des Lacs au Togo, EKUE Hola Wisdom alias Kaporal Wisdom est un passionné de la

musique depuis la tendre enfance. Il fit son entrée dans l'arène musicale en 2004 comme danseur de break-dance. Membre fondateur du groupe « Wu thang klan », Kaporal a eu la chance de travailler avec quelques groupes de la capitale

comme « Style 2 ouf », « Dancing star et Air force one ». Après deux ans de disparation sur la scène musicale, l'artiste revient en 2010 avec une autre casquette qu'est le « Slam ».

N.E.

Lire

« L'enfant noir » de Camara Laye. Ed Plon. Pp 95-96

« ...Le lendemain, je repris le train, et un revirement se fit en moi ; était-ce l'accoutumance déjà ? je ne sais, mais mon opinion sur la montagne se modifia brusquement et à telle enseigne que, de Mamou à Kindia, je ne quittai pas la fenêtre une seconde. Je regardais, et cette fois avec ravissement, se succéder cimes et précipices, torrents et chutes d'eau, pentes boisées et vallées profondes. L'eau jaillissait partout, donnait vie à tout. Le spectacle était admirable,

un peu terrifiant aussi quand le train s'approchait par trop des précipices. Et parce que l'air était d'une extraordinaire pureté, tout se voyait dans le moindre détail. C'était une terre heureuse ou qui paraissait heureuse. D'innombrables troupeaux paissaient, et les bergers nous saluaient au passage. À l'arrêt de Kindia, je cessai d'entendre parler le peul : on parlait le soussou, qui est le dialecte qu'on parle également à Conakry. Je prêtais l'oreille un moment, mais presque tout m'échappa, des paroles qu'on échangeait. Nous descendions à présent vers la côte et vers Conakry, et le train roulait, roulait,

autant il s'était essoufflé à escalader le massif, autant il le dévalait joyeusement. Mais le paysage n'était plus le même qu'entre Mamou et Kindia, le pittoresque n'était plus le même : c'était ici une terre moins mouvementée, moins âpre et déjà domestiquée, où de grandes étendues symétriquement plantées de bananiers et de palmiers se suivaient avec monotonie. La chaleur aussi était lourde, et toujours plus lourde à mesure que nous nous rapprochions des terres basses et de la côte, et quelle gagnait en humidité ; et l'air naturellement avait beaucoup perdu de sa transparence. À la nuit tombée, la presque de

Conakry se découvrit, vivement illuminée. Je l'aperçus de loin comme une grande fleur claire posée sur les flots ; sa tige la retenait au rivage.

L'eau à l'entour luisait doucement, luisait comme le ciel ; mais le ciel n'a pas ce frémissement ! Presque tout de suite, la fleur se mit à grandir, et l'eau recula, l'eau un moment encore se maintint des deux côtés de la tige, puis disparut. Nous nous rapprochions maintenant rapidement. Quand nous fûmes dans la lumière même de la presque et au cœur de la fleur, le train s'arrêta. Un homme de haute taille et qui imposait, vint

au-devant de moi. Je ne l'avais jamais vu – ou, si je l'avais vu, c'était dans un âge trop tendre pour m'en souvenir –, mais à la manière dont il me dévisageait, je devinaï qu'il était le frère de mon père. Êtes-vous mon oncle Mamadou, dis-je. Oui, dit-il, et toi, tu es mon neveu Laye. Je t'ai aussitôt reconnu tu es le vivant portrait de ta mère ! Vraiment, je n'aurais pas pu ne pas te reconnaître.

Et, dis-moi comment va-t-elle, ta mère ? Et comment va ton père ?... Mais viens ! nous aurons tout loisir de parler de cela. Ce qui compte pour l'instant, c'est que tu dînes et puis que tu te reposes... »

Risque de choléra**Comportements à adopter pour éviter la maladie**

L'une des menaces auxquelles doit faire face le système de santé togolais est la survenue de maladies diarrhéiques à certaines périodes de l'année. Alors que l'on entame la petite saison pluvieuse et que le problème d'assainissement pourrait se poser, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique le professeur Moustapha Mijiyawa attire l'attention de toute la population sur le risque et ce qu'il faut faire pour éviter de contracter Le choléra.

Le choléra est une infection intestinale provoquée par l'ingestion d'un aliment ou d'une eau contaminés par la bactérie *Vibrio cholerae*. En l'absence de traitement, cette infection aiguë et très contagieuse peut tuer en quelques heures les enfants comme les adultes. Le choléra est une infection très virulente. Après une incubation qui ne peut prendre que deux heures (jusqu'à quelques jours), de violentes diarrhées se déclarent, parfois accompagnées de vomissements. Entre un quart et la moitié des sujets non traités décèdent dans les trois jours suivants le début des symptômes, la déshydratation entraînant une chute de la pression sanguine, le collapsus cardio-vasculaire. Il est frappant de noter que 80% des sujets infectés par la

bactérie responsable du choléra ne manifestent aucun symptôme et que, lorsqu'ils se manifestent, ces symptômes sont bénins à modérés dans 80% des cas.

La bactérie *Vibrio cholerae* appartenant au sérotype O1 est responsable de la très grande majorité des cas de choléra, car elle est présente dans toutes les régions du monde. Elle est très mobile et très résistante. Le risque cholérique intervient dans des conditions où l'assainissement de l'eau, la sécurité alimentaire et l'hygiène des populations ne sont pas assurés.

C'est justement sur ces aspects que le communiqué du professeur Mijiyawa attire l'attention. « Les services de la météorologie annoncent le début de la petite saison pluvieuse avec des pluies diluviennes

entraînant un risque de survenue d'inondations dans notre pays. Pendant ces périodes, l'on assiste à une augmentation des cas de maladies diarrhéiques et particulièrement le choléra », fait savoir le ministre de la Santé.

Le choléra ne se transmet pas directement d'homme à homme, mais les selles des personnes infectées propagent la bactérie via les réseaux d'eau non traités et les aliments. Ainsi, les grandes flambées épidémiques apparaissent dans des environnements combinant forte densité de population et mauvaises conditions d'hygiène. Pour cette raison, elles se développent souvent dans des contextes de déplacements de population dans des régions en proie au sous-développement et à la guerre. Les jeunes enfants, les personnes âgées et les



La bactérie de choléra vu au microscope

individus avec un système immunitaire fragile sont les plus exposés au choléra.

Pour éviter la maladie, le ministre togolais de la Santé préconise de laver correctement les mains avec de l'eau saine et du savon ou de la cendre, surtout après les selles et avant de manger ; bien couvrir les aliments contre les mouches et la poussière ; laver correctement les fruits et les légumes avant de les manger ; bien cuire les aliments et réchauffer les restes d'aliments avant de les consommer.

Par ailleurs, le ministre conseille de boire en tout temps et en tout lieu de

l'eau saine ; désinfecter à l'eau de javel ou faire bouillir les eaux de pluies, de citerne, de rivière, des marres ou des étangs avant de les boire ou de les utiliser ; faire les besoins et jeter ceux des enfants dans les latrines ; éviter de déféquer et de jeter les ordures dans la nature.

Mais attention, lorsqu'un cas suspect est détecté, il faut immédiatement conduire le patient au centre de santé le plus proche pour une prise en charge adéquate et surtout pour limiter les risques de propagation.

Edem Dadzie

Huile de palme**Laquelle devez-vous privilégier pour votre santé ?**

Depuis quelques années, il est né une polémique autour de la consommation de l'huile de palme qui selon certains spécialistes serait contre indiquée pour la santé. Mais une analyse permet de comprendre qu'il y a un type d'huile de palme que l'on peut consommer sans danger.

L'huile de palme est produite à partir du palmier à huile qui est très cultivé en Afrique et en Asie. Cette huile a une mauvaise réputation auprès des médecins et nutritionnistes à cause de sa composition riche en acides gras saturés qui peuvent être nocifs pour la santé s'ils sont consommés en excès. Toutefois, il faut bien faire la part des choses.

Il y a l'huile blanche qui est l'huile de palme produite à partir du fruit du palmier raffinée par usinage. Elle présente un très mauvais

profil en acides gras avec 50% d'acides gras saturés en ne présentant aucun composé annexe intéressant.

Ensuite, il y a l'huile de palme qui est reconnaissable par sa couleur rouge. Elle est obtenue à partir du fruit du palmier à huile mais n'est pas raffinée. Elle reste une huile classée parmi les plus riches en acides gras saturés avec un taux à 50% mais contient de nombreux autres composés très intéressants et importants.

Elle est en effet la première source végétale de bêta-carotène et de tocotriénol,

antioxydant puissant de la famille de la vitamine E. la présence de ces composés fait que malgré sa teneur en acides gras saturés elle est peu athérogène. Une cuillère à café suffit à combler les besoins quotidiens en vitamine A du jeune enfant.

Il faut donc retenir que dans tous les cas, il est préférable de consommer l'huile de palme rouge plutôt que la blanche. Ensuite, il faudra tenir compte du contexte. Si l'on est dans une zone où l'alimentation est riche et équilibrée sans risque de carence en vitamine A,



Besançon, nutritionniste

il faut privilégier d'autres type d'huile.

Dans une zone avec une diversité alimentaire plus faible et des risques de carences en vitamine A, l'apport en gras, saturé ou non, étant faible,

promouvoir l'huile de palme rouge, comme source de vitamine A ne risque pas d'augmenter les risques de maladies cardiovasculaires.

Edem Dadzie

Source : Stéphane

africa 

www.africardv.com **Rdv**

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

Développement à la base

Plus de 73 000 emplois durables ont été créés sur les 5 dernières années

Entre 2013 et 2018, plus de 73 000 emplois durables et 150 000 emplois temporaires ont été créés au Togo, informe la ministre du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, Victoire Tomégah-Dogbé.

Selon la ministre, c'est le résultat d'une politique d'inclusion sociale, économique et financière de l'exécutif, mis en œuvre à travers les multiples programmes et mécanismes comme l'Anadeb, le Pradeb, le FNFI, le Faeij ou le PAEIJ-SP. Ceci, afin

d'améliorer les conditions de vie et promouvoir l'autonomisation des communautés à la base. Autre donnée dans le segment de la création de l'emploi : sur plus de 27 000 volontaires mobilisés depuis 2011 dans le cadre du programme national de volontariat (Provonat),

près de 40% ont trouvé un emploi pérenne.

Le gouvernement entend renforcer davantage les dispositifs afin de faciliter davantage de création d'entreprises, assure la ministre. Pour rappel, le Togo ambitionne, dans le cadre de la réalisation du Plan national de



Victoire Tomégah Dogbé

développement, de créer directs. d'ici 2022, un million d'emplois dont 500 000

Source : République togolaise

Pour ceux qui veulent créer une station radio privée

La Haac a lancé un appel d'offres

La Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), veut autoriser l'installation et l'exploitation de nouvelles stations de radiodiffusion privées au Togo. Un appel d'offres a été lancé à cet effet, il y a environ un mois.

Des détails sur cette décision, qui devrait permettre d'étendre le paysage médiatique audiovisuel togolais, ont été donnés à la faveur d'une conférence de presse ce mercredi 25 septembre 2019.

Ainsi, les préfectures concernées par le projet d'octroi de nouvelles stations sont : celles du Golfe, d'Agoè Nyivé, du

Zio, d'Agou, de Kpélé, de la Kozah, de Damkpèn, de Tone, et de l'Oti Nord. Pour les deux premières (Golfe et Agoè Nyivé), les soumissionnaires peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres à la HAAC, au prix de 300 mille FCFA non remboursables. Les soumissionnaires des autres préfectures ne devraient payer que 100 mille CFA.

Jusqu'à 9 nouvelles stations devraient être autorisées au sortir de ce processus. Le dernier appel d'offres, qui date de 2014, avait permis de mettre en place trois stations radio privées. La date limite pour soumissionner est fixée au 25 octobre 2019.

Selon des données de la Haac datant de quelques années, le Togo dispose



Dans un studio radio

d'une soixantaine de stations radios. En dehors des deux radios d'Etat, le Togo dispose de radios

communautaires, des radios commerciales et des radios confessionnelles.

Source : Togo First

Entretien avec Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

« Le dialogue social crée un climat propice aux investissements »

...paix et de stabilité propice aux investissements et au développement. Le dialogue social, c'est également l'instrument incontournable pour

rechercher ensemble, avec les partenaires sociaux, des solutions concertées aux aspirations et aux besoins de la population. Ces objectifs et finalités ne peuvent pas non plus s'accomplir sans une administration et des services publics de qualité, encore moins sans un système et des mécanismes de protection sociale permettant de mettre le maximum de nos concitoyens à l'abri des aléas et autres fragilités ou vulnérabilités de la vie, notamment en matière d'accès aux soins de santé essentiels.

Justement, quelles sont les principales réformes entrant dans le cadre du PND que doit réaliser votre département ?

De nombreuses actions et réformes sont actuellement en cours. Certaines sont structurantes et déterminantes au regard des objectifs du PND. Après une phase de concertations et de dialogue qui a été initiée avec les partenaires sociaux, le code du travail connaîtra incessamment d'importantes modifications et innovations afin d'adapter la législation togolaise aux mutations et aux besoins de l'économie et du marché de l'emploi. Cette réforme est orientée vers trois objectifs simples

: remédier aux lacunes, aux imprécisions et aux insuffisances que recèle la législation actuelle en matière de normes du travail, assouplir certaines rigidités pour tenir compte des évolutions de l'économie et conforter ainsi l'attractivité du Togo en matière d'investissements et de création d'emplois, et enfin offrir de meilleures garanties de protection aux travailleurs, en particulier en matière de sécurité et de santé au travail, de dialogue social dans les entreprises et les secteurs d'activités ainsi que de couverture maladie. Dans la même veine, la réforme de l'assurance maladie permettra d'instaurer de manière progressive la couverture maladie universelle. Quant

à la perspective de réforme en profondeur de l'administration et des services publics, elle s'inscrit dans la volonté de sortir de la logique de carrières pour améliorer la productivité et la performance des agents de l'État, qui devront à l'avenir prendre davantage conscience de leur rôle comme facteurs et acteurs de développement.

Quelles sont vos priorités en matière de protection sociale et où en est-on avec la CMU ?

Face aux grandes mutations économiques, scientifiques, démographiques et politiques, les formes anciennes de garantie sociale ont montré leurs limites. Il faut donc

construire une nouvelle forme de protection sociale propre à assurer à tous les ménages les conditions d'une vie décente et d'une sécurité matérielle suffisante : santé, vieillesse, invalidité, chômage, etc. Notre gouvernement s'est engagé à renforcer le système actuel de protection sociale en instituant une large couverture maladie fondée sur les principes de solidarité, d'équité, de mutualisation des risques, de responsabilité individuelle et collective. Elle comprend un système contributif, sous forme de couverture sociale obligatoire, et un système non contributif, sous forme de filets sociaux.

Source : Economies Africaines

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RICE sont des marques déposées